



OFFRE DE SERVICES 2023

INFORMATION - CONSEIL
ACCOMPAGNEMENT
FORMATION



UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS



Une association loi 1901, créée en 1951.
Reconnue d'utilité publique depuis 1999.

Une présence dans l'ensemble des secteurs de la santé et de la solidarité sur le **territoire francilien**.

Un acteur majeur du secteur de **l'économie sociale et solidaire** d'Île-de-France.

L'Uriopss vit de la **cotisation volontaire** de ses adhérents et des **services** qu'elle leur propose.

Elle porte dans l'intérêt de ses adhérents, **des projets co-financés par les collectivités territoriales et l'État**.

Elle bénéficie de **l'expertise et du soutien financier de son Club des partenaires**.



L'URIOPSS Île-de-France contribue par son savoir-faire à l'accompagnement et à la formation des acteurs associatifs du secteur dans l'élaboration et la mise en oeuvre de leurs projets. C'est une expertise pluridisciplinaire et une connaissance de terrain qui permettent de répondre, sur-mesure, aux besoins de nos adhérents.

C'est dans ce cadre que nous continuerons en 2023 à vous proposer, au travers de notre offre de services, des temps et des espaces adaptés alliant pratique et théorie autour de thématiques qui permettront d'être à vos côtés dans vos missions d'accompagnements auprès de vos publics.

Nous pouvons, grâce à notre équipe de conseillers techniques mais aussi d'experts partenaires, vous proposer une démarche d'accompagnement adapté à vos besoins et qui s'adaptera à vos contraintes et à celles de votre contexte d'intervention. De la transformation de vos organisations au développement du pouvoir d'agir, nos accompagnements permettront de répondre aux axes de notre projet stratégique.

Forte de l'obtention de la certification QUALIOPI, l'URIOPSS Île-de-France continuera à mettre en œuvre une offre de formation continue, inter et intra, autour des thématiques essentielles à nos secteurs.

Pour être en adéquation avec les besoins de nos adhérents, notre offre s'adapte afin de mieux répondre à vos attentes. Ainsi les thématiques autour de l'éthique, de la qualité, des autorisations, ou encore de la réforme de l'évaluation entre autres seront proposées en 2023 à travers des modalités pédagogiques alliant le présentiel et le distanciel grâce à notre plateforme CAMPUS.

Dans un environnement de plus en plus complexe, l'URIOPSS Île-de-France mobilise son expertise et celles de ses partenaires, membres du Club en développant de nouvelles modalités d'accompagnement : Webinaires, Masterclass, etc.

De plus, nous vous accompagnons dans le déploiement de l'engagement au sein de notre secteur avec notamment le Service Civique qui bénéficie d'une ingénierie spécifique quelle que soit l'implantation des missions.

L'offre de services de l'Uriopss Île-de-France, pour partie réservée aux adhérents, continuera en 2023 de soutenir vos projets et d'élargir nos terrains d'actions et porter plus largement nos valeurs et nos propositions.

Amor AYOUNI, responsable de l'offre de services

SOMMAIRE

ACCOMPAGNEMENT	p. 4 à 13
> LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS	p. 5
> LES PACKS D'ACCOMPAGNEMENTS	p. 10 à 11
> LE SERVICE CIVIQUE	p. 12
> LA MÉDIATION CONVENTIONNELLE	p. 13
FORMATION	p. 15 à 30
> LA FORMATION CONTINUE	p. 21 à 29
> LES FORMATIONS DIPLÔMANTES ET CERTIFIANTES	p. 27 à 29
NOS PARTENAIRES EXPERTS	p. 31



L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS



NOTRE VALEUR AJOUTÉE

- › Une connaissance du secteur qui permet des accompagnements adaptés pour vous et pour les personnes accueillies dans vos établissements et services.
- › Des modalités d'intervention permettant le respect de vos spécificités.
- › Des modes d'accompagnement individualisés ou collectifs selon vos besoins.
- › Une veille et une formation permanentes de nos conseillers techniques pour vous permettre de vous soutenir dans l'adaptation de l'offre de services et anticiper les changements.
- › Une mise en relation avec des partenaires de votre territoire pour concrétiser vos projets.
- › Une capacité de réponse à tout type de demande, notamment sur des domaines d'intervention innovants.
- › Des méthodologies d'accompagnement s'appuyant sur des outils co-construits avec le réseau Uniopss-Uriopss.

SOMMAIRE



LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS	p. 5
LES PACKS D'ACCOMPAGNEMENT	p. 10 à 11
LE SERVICE CIVIQUE	p. 12
LE CENTRE DE MÉDIATION CONVENTIONNELLE	p. 13



LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS

Des accompagnements sur mesure répondant à vos besoins spécifiques.

L'Uriopss vous accompagne dans la mise en œuvre de vos projets en intervenant comme fournisseur de méthodologies, d'outils, de conseils et d'expertises technique et sectorielle.

Nous appuyons notre expertise sur une équipe de conseillers techniques internes qui ont un fort lien de proximité avec les adhérents et qui croisent leurs expertises avec un réseau de collaborateurs expérimentés.

Dans un contexte politique, économique et réglementaire en constante évolution, l'Uriopss vous soutient pour penser de nouvelles solutions, pour développer des services de qualité, au bénéfice des personnes que vous accueillez.

DIRIGER L'ASSOCIATION



ACTUALISER SES STATUTS

OBJECTIF

Prendre en compte les évolutions et changements qui impactent l'activité ou l'objet de l'association sans remettre en cause l'histoire et les valeurs.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

L'Uriopss vous apporte un conseil, le cadrage, la réactualisation, une relecture juridique.

DYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE

OBJECTIF

Aider votre Conseil d'administration et/ou vos dirigeants à définir les formes de bénévolat et les dynamiques à mettre en place.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Avec les acteurs internes et externes, nous impulsions un questionnement sur l'organisation du bénévolat, nous vous apportons un éclairage, le cadrage de la réflexion, et l'information collective.

ÉLABORER LA STRATÉGIE AU SERVICE DU PROJET ASSOCIATIF

OBJECTIF

Décliner le projet associatif de façon opérationnelle.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En mode projet pour préparer la mise en œuvre de façon concrète, apporter une dynamique de construction collaborative.

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉCRITURE OU À L'ACTUALISATION DU PROJET ASSOCIATIF

OBJECTIF

Renforcer l'identité associative et ouvrir de nouvelles perspectives en déclinant un plan d'action piloté par les instances de gouvernance.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Réaliser un diagnostic fin de l'établissement et de son environnement, et établir des axes thématiques à développer ou à consolider.

ACCOMPAGNEMENT À LA COOPÉRATION

OBJECTIF

Consolider et développer vos activités grâce à la coopération intégrée (fusion) ou collaborative (groupement, association, partenariat), accompagner vos projets de développement sous cet angle.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En mode projet, concevoir et mettre en œuvre votre projet, conseiller sur la création d'une éventuelle structure juridique ad hoc, et sécuriser par l'intervention d'un cabinet d'avocats (optionnel).



PILOTER LES RESSOURCES HUMAINES



PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

OBJECTIF

S'adapter aux évolutions sectorielles, comprendre les RPS, réfléchir aux contraintes du travail, et ainsi définir ses marges de manœuvre pour agir.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En s'appuyant sur les travaux menés conjointement avec Chorum-Cides, UNIFAF et OETH, quatre temps sont articulés pour travailler sur l'engagement dans la démarche, la structuration du pilotage de la démarche, l'animation de l'évaluation de l'exposition aux RPS et la poursuite dans le temps.

METTRE EN ŒUVRE UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUALISÉ (API)

OBJECTIF

Aider vos managers et dirigeants bénévoles et salariés à développer leurs aptitudes, à s'adapter aux situations nouvelles, à décider ou à résoudre une difficulté.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Après définition de l'objectif et en adaptant l'accompagnement et ses modalités à la situation, donner les clés de cette démarche pour aider la personne à élaborer elle-même ses propres solutions par des entretiens en totale confidentialité.

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC) ET DES OUTILS ASSOCIÉS.

OBJECTIF

Être en mesure de déployer les actions à mettre en œuvre pour se doter d'un pilotage efficace et au service de la stratégie de votre organisme.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Selon une déclinaison de 10 étapes que vous pouvez choisir au préalable : diagnostic, définition des orientations, objectifs à atteindre, construction de la démarche GPEC et des outils associés, identification des métiers et des compétences, déploiement de la démarche GPEC, préparation et intégration de l'encadrement, information aux Instances Représentatives du Personnel, communication sur la démarche et évaluation des résultats.

RECRUTER DES CADRES SUPÉRIEURS OU DIRIGEANTS

OBJECTIF

Doter votre Conseil d'administration ou vos directeurs de la meilleure méthode et des bons outils pour réussir vos recrutements.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En vous proposant des modules pour aborder en profondeur les cinq étapes du processus de recrutement, de la définition de la fonction au suivi de l'intégration.



CONTACT

Amor
AYOUNI

Responsable
de l'offre de Services



› Tél. 01 44 93 26 90
› a.ayouni@uriopss-idf.fr



RÉUSSIR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



MISE EN CONFORMITÉ RGPD POUR UNE ASSOCIATION ET/OU POUR UN GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS

OBJECTIF

Vous permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD) dans le contexte de l'organisme gestionnaire.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Dans la mise en œuvre de la méthodologie et à l'appropriation du Règlement général sur la protection des données (RGPD), audit des pratiques de protection des données, initiation d'une démarche de mise en conformité ou de pérennisation des pratiques.

MENER UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION OU UNE ÉTUDE QUALITATIVE EN LIGNE RÉUSSIE

OBJECTIF

Vous permettre de renforcer la vie démocratique de votre association grâce au numérique. Donner la parole à vos usagers ou salariés lors de consultations obligatoires ou facultatives, d'enquêtes de climat social, de boîtes à idées salariés, d'élaboration d'un projet associatif ou d'établissement ou de service avec une garantie de confidentialité.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Mise à disposition d'un outil numérique accessible via un lien compatible pour ordinateurs et smartphones ; accompagnement à l'élaboration du questionnaire, à son intégration dans l'outil ; analyse des données collectées et recommandations d'action.

RÉÉCRIRE SES PUBLICATIONS EN FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE (FALC)

OBJECTIF

Adapter vos publications pour rendre l'information accessible au plus grand nombre et développer le pouvoir d'agir des publics accompagnés.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Dans la réécriture de documents pour les mettre en conformité avec les règles européennes pour rendre l'information facile à lire et à comprendre notamment pour les personnes en situation de handicap mental.

FÉDÉRER VOS ÉQUIPES GRÂCE AU DESIGN THINKING

OBJECTIF

Mettre en œuvre un plan d'action à l'aide d'idées innovantes avec l'appui de vos équipes. Il s'agit de laisser un espace pour vos collaborateurs pour que des expérimentations puissent être menées (test & learn) tout en adoptant une vision du point de vue de l'utilisateur en l'intégrant systématiquement durant tout le projet.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Pour animer des ateliers collaboratifs et engager l'équipe pour mettre en œuvre vos plans d'actions et priorités sur des objectifs clairs et partagés.

CONSEIL & DIAGNOSTIC SUR VOTRE VISIBILITÉ NUMÉRIQUE

OBJECTIF

Renforcer la présence de votre association à l'externe grâce à un panel d'outils numériques : site web, application, services aux usagers.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Pour connaître votre niveau de maturité numérique et réaliser un diagnostic de vos pratiques internes et externes digitales, et en conseil éditorial, assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) jusqu'à la réalisation technique avec des prestataires partenaires.



GÉRER ET PILOTER LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



NÉGOCIER SON CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

OBJECTIF

Être accompagné dans les différentes phases de négociation du CPOM et dans le suivi des indicateurs. Apporter une expertise et une vision externe sur les activités à créer ou à développer. Consolider les documents de contractualisation. Soutenir la démarche d'accompagnement.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Dans l'élaboration du diagnostic et appréhension des documents institutionnels et contractuels, dans l'établissement d'une grille SWOT (forces-faiblesses-opportunités-menaces), dans la préparation à la contractualisation et la relecture, l'enrichissement des objectifs préalablement formalisés par l'association et le(s) financeur(s), dans la co-construction des indicateurs de réalisation, dans le suivi et la proposition d'évolution des outils et des indicateurs.

DÉPOSER OU RENOUELER SON AUTORISATION

OBJECTIF

Être en capacité de déposer un dossier spécifique.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Constituer un dossier de demande de création, d'extension, de transformation ou de renouvellement.

RÉDIGER OU ACTUALISER LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE

OBJECTIF

Revisiter régulièrement, adapter le projet d'établissement ou de service à l'évolution des publics accompagnés et aux besoins nouveaux.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

En valorisant la co-construction du projet, en lien avec le projet associatif, l'Uriopss vous aide à impliquer les différentes parties prenantes dans l'évolution des missions, au regard des recommandations de bonnes pratiques et des textes réglementaires.

METTRE EN ŒUVRE LES DROITS DES USAGERS DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

OBJECTIF

Être acteur de votre propre développement en incluant la démarche de participation des usagers.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Apporter un contenu informatif et expert à vos équipes dirigeantes, salariées, bénévoles et aux usagers sur l'évolution de la place des usagers, le rappel des droits énoncés par la loi et présenter les outils adaptés pour les mettre en œuvre.

DÉPLOYER UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

OBJECTIF

S'approprier le processus continu d'amélioration et promouvoir les pratiques innovantes.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Sur la durée, faciliter la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques et le respect de la réglementation, définir un plan de travail articulé autour de réunions collectives thématiques.

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA RÉFORME DE LA TARIFICATION (SERAFIN-PH)

OBJECTIF

Aborder les activités et les valoriser en s'appropriant une approche différente.

L'URIOPSS VOUS ACCOMPAGNE

Organiser un séminaire d'une journée, adapté à la spécificité de vos établissements et services, à destination de la gouvernance et des cadres de direction de votre structure.



LE CPOM UN ADHÉRENT NOUS EN PARLE



RETOUR D'EXPÉRIENCE ÉLABORER SON CPOM AVEC L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE

**Soeur Ozanne Gautier,
Gestionnaire de l'ABBAYE NOTRE DAME - EHPAD SERVICE DES RELIGIEUSES AGEES**

› Pourquoi avoir fait appel à l'Uriopss Île-de-France ?

Nous avons fait appel à l'Uriopss tout d'abord parce que nous sommes adhérents. Je reçois par mail les newsletters et l'accompagnement CPOM était proposé. Nous avions ce besoin. De plus, nous avons aussi l'expérience de formations appréciées par notre équipe.

› Comment l'accompagnement a-t-il pris forme ?

Nous avons d'abord eu un premier contact avec l'intervenant Uriopss qui s'est déplacé. La mise en place de l'accompagnement a été un travail d'équipe pour définir la fréquence, les modalités. Nous avons apprécié la flexibilité de l'intervenant qui est même resté sur place afin d'animer 2 jours d'accompagnement.

› Comment a été perçue la démarche par les parties prenantes : les personnes accompagnées, les équipes et la gouvernance ?

Nous avons été très contentes. La démarche CPOM a permis d'installer un espace de dialogue entre les résidents, les salariés et la communauté. Différentes générations ont pu échanger ce qui était peu habituel mais important. De plus, l'accompagnement s'adaptait à nos prérogatives. Nous avons pu espacer les séances quand cela était nécessaire.

› Quel est l'impact de cette démarche dans vos pratiques et votre organisation du travail ?

Au départ nous avons fait cet accompagnement car nous voulions entrer dans la démarche CPOM rapidement. Mais la mise en place a été retardée. Toutefois les bienfaits de cet accompagnement sont bien là. Il y a une réelle dynamique des salariés. Les propositions émises se font en continu. L'accompagnement a stimulé les équipes.

”

2021

61

jours d'accompagnement

4,6/5

taux de satisfaction globale



LES PACKS D'ACCOMPAGNEMENT

Des accompagnements clé en main répondant à des besoins communs à nombre de nos adhérents.

PACK 1

NÉGOCIER SON CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM)

L'Uriopss vous accompagne dans les différentes phases de négociation du CPOM et dans le suivi des indicateurs.

Objectifs :

- › Identifier les actions déjà conduites par les établissements et services entrant dans le périmètre du CPOM
- › Valoriser les actions d'intérêt général
- › Apporter une expertise et une vision externe sur les activités à créer ou à développer
- › Consolider les documents de contractualisation
- › Soutenir la démarche d'accompagnement

PHASE 1 / L'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC : 4 JOURS + 0,5 JOUR PAR ÉTABLISSEMENT OU SERVICE

- › Appréhension des documents institutionnels et contractuels : 0,5 jour
- › Etablissement d'une grille SWOT (forces-faiblesses-opportunités-menaces) - 0,5 jour
- › Lecture et enrichissement du diagnostic final : 1 jour
- › Proposition ou enrichissement des points saillants : 0,5 jour
- › Réunions du comité de pilotage : 1 jour
- › Relecture finale du diagnostic : 1 jour

PHASE 2 / LA PRÉPARATION À LA CONTRACTUALISATION : 5 JOURS

- › Relecture et enrichissement des objectifs préalablement formalisés par l'association et le(s) financeur(s) : 1 jour
- › Co-construction des indicateurs de réalisation : 2 jours
- › Réunions du comité de pilotage : 1 jour
- › Relecture et enrichissement des documents contractuels : 1 jour

PHASE 3 / LE SUIVI : 10 JOURS

- › Proposition d'évolution des outils de suivi et des indicateurs au démarrage du CPOM ou en amont : 2 jours
- 1 jour par trimestre pendant deux ans (0,5 jour de préparation + 0,5 jour de réunion), soit 8 trimestres : suivi des indicateurs et de l'avancement de leur complétude, propositions d'actions correctrices ou complémentaires, préparation de la réunion de bilan (financeurs, gestionnaire), à mi-parcours.

PACK 2

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT

La charge financière du transport de l'utilisateur est pour beaucoup d'établissements une source de déficit récurrent. Cette prestation est soumise à des enjeux qualitatifs importants : régularité, fiabilité, capacité à gérer l'accompagnement des usagers en toute bien-traitance. Nous vous aidons à auditer vos pratiques et vous proposer des solutions pour optimiser et améliorer la prise en charge du transport des usagers en situation de handicap des établissements.

Objectifs :

- › Mettre en place un pilotage de la fonction transports par l'analyse approfondie des pratiques. Révéler les leviers quantitatifs et qualitatifs d'amélioration du service rendu aux usagers.
- › Cette intervention se révèle nécessaire notamment dans le cadre d'un CPOM, où l'organisme gestionnaire doit pouvoir maîtriser l'anticipation de l'évolution de ses charges financières.

PHASE 1 / ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC

- › Analyse des besoins et moyens de l'établissement
- › État des lieux
- › Outils de pilotage existants

PHASE 2 / PROPOSITION DE SOLUTIONS

- › À partir de l'état des lieux réalisé, proposition de recommandations en vue d'optimiser la fonction transport
- › Détermination des axes d'amélioration

PHASE 3 / MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Sur la base des recommandations formulées, mise en place d'un accompagnement personnalisé à leur mise en œuvre

PHASE 4 / LE SUIVI

- › Suivi des indicateurs et des impacts obtenus (coûts financiers, qualité de l'accompagnement)
- › Proposition d'actions correctrices ou complémentaires : 1 jour par trimestre pendant deux ans (0,5 jour de préparation + 0,5 jour de réunion), soit 8 trimestres : suivi des indicateurs et de l'avancement de leur complétude, propositions d'actions correctrices ou complémentaires, préparation de la réunion de bilan (financeurs, gestionnaire), à mi-parcours.

Retrouvez l'intégralité de notre offre d'accompagnement sur notre site offre de services www.uriopssidf-service.net

Cette offre n'étant pas exhaustive, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos besoins en lien avec notre réseau d'intervenants dont certains sont membres du Club des partenaires.

**LE CLUB DES
PARTENAIRES**





PACK 3

ÉLABORER LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE SON ÉTABLISSEMENT

Nous vous proposons de favoriser l'émergence d'une culture partagée du risque en instaurant un langage commun avec vos collaborateurs.

Objectifs :

- › Connaître ses risques pour mieux les maîtriser
- › Cibler les axes de travail prioritaire
- › Définir des plans d'actions concrets, utiles et réalistes
- › Mettre en place un plan d'actions

PHASE 1 / LE DIAGNOSTIC DE L'ORGANISATION

Cadrer le projet, définir les domaines et processus de la structure, identifier les forces et les fragilités

PHASE 2 / L'INVENTAIRE DES RISQUES PAR PROCESSUS ET LEUR QUALIFICATION

Identifier les risques à l'aide de différentes méthodes, les hiérarchiser

PHASE 3 / LES OUTILS DE PRÉVENTION ET L'APPRÉCIATION DE LA COUVERTURE DES RISQUES

Définir les intervenants et la nature des outils pour la prévention des risques, mesurer le degré de maîtrise, élaborer la cartographie des risques sous forme de tableau de synthèse

PHASE 4 / LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Déterminer les axes stratégiques, élaborer des fiches actions, définir le suivi de la réalisation des actions

PACK 4

ANTICIPER ET ÉVALUER LES RISQUES URSSAF LIÉS AUX CHARGES SOCIALES ET FISCALES

L'organisme gestionnaire doit prendre en compte les risques URSSAF. L'Uriopss, en partenariat avec le cabinet Inari Expertise, vous aide à les évaluer et à les prévenir.

Objectifs :

- › Identifier les différents postes "à risque"
- › Prévenir les risques

PHASE 1 / L'IDENTIFICATION DES RISQUES URSSAF : 2 JOURS

Repérage des différentes charges sociales et fiscales et catégoriser les postes "à risque"

PHASE 2 / LES RECOMMANDATIONS : 2 JOURS

À partir de la cartographie des risques URSSAF, établissement de préconisations et recommandations

PHASE 3 / LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS : SUR DEVIS

Sur la base des recommandations formulées, mise en place d'un accompagnement individualisé à leur mise en œuvre

PHASE 4 / L'ACCOMPAGNEMENT AU RÈGLEMENT DES LITIGES : SUR DEVIS

Aide à la formalisation de la requête et du fond et accompagnement au montage du dossier. Suivi du contentieux.

PACK 5

TABLEAUX DE BORD ET INDICATEURS : PILOTER EFFICACEMENT SA STRUCTURE MÉDICO-SOCIALE

Nous vous aidons à mettre en place les outils de pilotage adéquats, pour créer l'outil d'aide à la décision qu'il vous faut pour piloter.

Objectifs :

- › Vous préparer au dialogue de gestion
- › Savoir hiérarchiser les actions d'amélioration de l'efficacité de votre organisation
- › Définir les outils nécessaires à l'optimisation du pilotage de votre structure

PHASE 1 / LE PILOTAGE DE L'ORGANISATION

Retracer les finalités de votre association et de votre établissement, les objectifs et moyens de l'établissement, les outils de pilotage existants

PHASE 2 / LE TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE ANAP

Faire le point sur le renseignement des données individuelles lors de la dernière campagne et exploiter la restitution des tableaux de bord

PHASE 3 / L'ANALYSE DES INDICATEURS

Procéder à l'état des lieux de la structure, faire des comparaisons et des mises en perspective, déterminer des axes d'amélioration

PHASE 4 / LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DE TABLEAUX DE BORD SPÉCIFIQUES

Définir les tableaux de bord nécessaires au pilotage de l'organisation, déterminer les objectifs précis des tableaux de bord et choisir les indicateurs pertinents. Appréhender l'organisation du système d'information adéquat pour le recueil des informations.



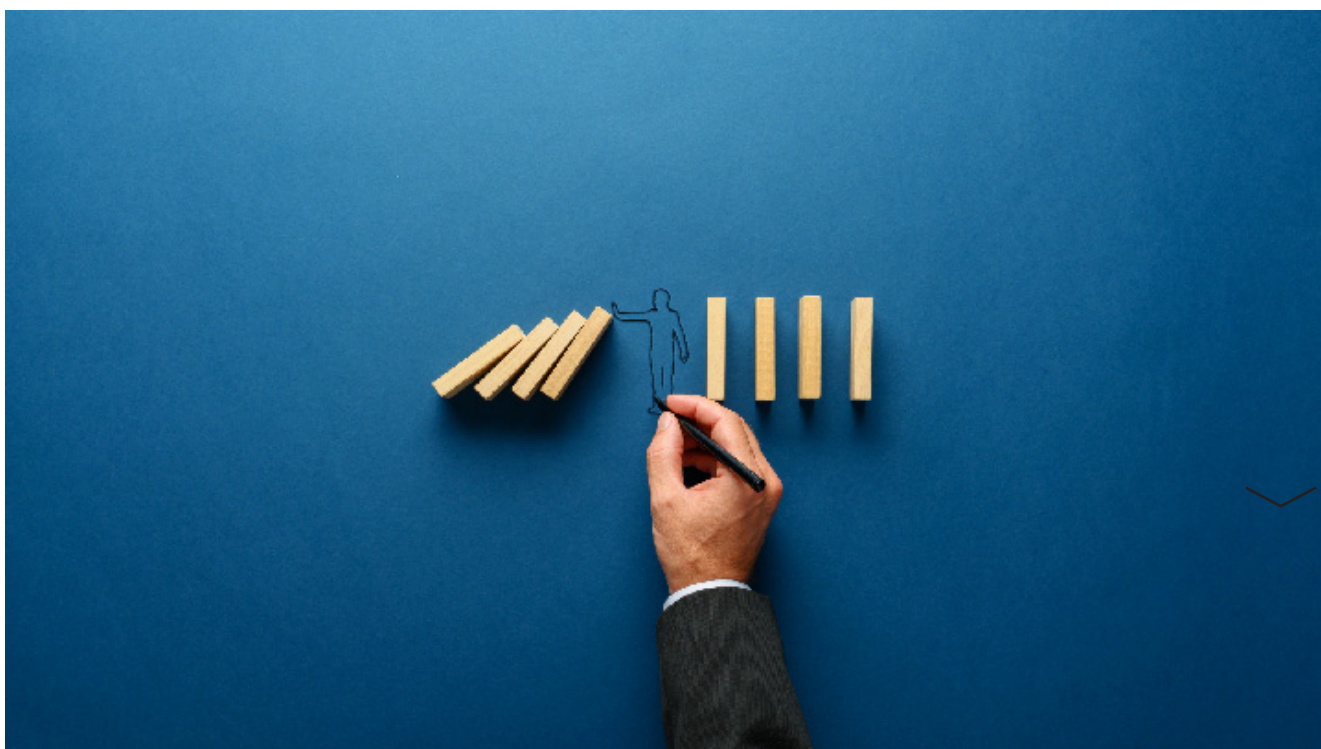
LA MÉDIATION CONVENTIONNELLE



L'Uriopss propose des missions de médiation conventionnelle pour prévenir et résoudre des situations de conflit au sein d'une organisation ou entre deux organisations.

Le secteur des solidarités et de la santé connaît une période de transition génératrice de tensions qui peuvent compromettre la réussite de projets ou générer des conflits au sein des organisations, entre les acteurs ou avec leur environnement. La spécificité de leurs rapports sociaux est également bousculée par les mutations des modes de régulation et les évolutions des parties prenantes au projet qui les anime.

La médiation est un processus structuré reposant sur la responsabilité et l'autonomie des participants qui, volontairement, avec l'aide d'un médiateur formé, favorise l'établissement et/ou le rétablissement des liens, la prévention, le règlement des conflits.



ENCLANCHER LA MÉDIATION CONVENTIONNELLE POUR :



- › Prévenir des tensions et apaiser des conflits.
- › Concourir à l'émergence d'une culture de dialogue plus favorable à la réussite des projets.
- › Mieux prendre en compte la dimension humaine dans le changement.

SALARIÉS ET BÉNÉVOLES



- › Améliorer la motivation et la qualité de vie au travail
- › Prévenir la dégradation du climat social et l'absentéisme
- › Limiter les coûts directs des contentieux

PERSONNES ACCUEILLIES / ACCOMPAGNÉES ET LEURS FAMILLES



- › Éviter au maximum les ruptures de parcours
- › Proposer un nouvel outil complémentaire aux dispositifs réglementaires existants (par exemple « personne qualifiée »)
- › Introduire une relation triangulaire dans une situation qui semble bloquée



LA MÉDIATION CONVENTIONNELLE

Un médiateur nous en parle

RETOUR D'EXPÉRIENCE METTRE EN PLACE UNE MÉDIATION AVEC L'URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE

Thierry BONIART,
Médiateur pour URIOPSS IDF

› Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis éducateur spécialisé de formation initiale. J'ai d'abord exercé dans le champ de la protection de l'enfance pour bifurquer en milieu de carrière vers celui du handicap. J'ai été pendant deux décennies, directeur d'un établissement pour enfants polyhandicapés. Parallèlement à mon métier de directeur, j'ai assuré 10 ans la fonction de conseiller prud'homal élu sur les listes de l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire.

C'est cette confrontation aux conflits du travail qui m'a naturellement amené à me former à la médiation conventionnelle et judiciaire. Dans bien des cas, la médiation est préférable et plus efficace que la judiciarisation du désaccord.

› Quel définition pouvez-vous donner de la médiation ?

La médiation, est un processus structuré reposant sur la responsabilité et l'autonomie des participants qui, volontairement, avec l'aide d'un tiers neutre, impartial, indépendant et sans pouvoir décisionnel ou consultatif, favorise par des entretiens confidentiels, l'établissement et/ou le rétablissement des liens, la prévention, le règlement des conflits.

› Dans quel contexte peut-on faire appel à la médiation conventionnelle dans le secteur social et médico-social ?

Il est possible de faire appel à la médiation dans 4 champs principaux.

- les différends entre salariés
- les conflits du travail pour éviter le conseil de prud'homme toujours long et couteux
- les différends entre les usagers ou leurs représentants et la direction de l'établissement ou du service lorsque de dialogue est rompu
- les désaccords entre associations.

› Quels sont les retours qui vous ont faits des médiations conventionnelles organisées par l'Uriopss IDF ?

En moyenne 7 fois sur 10 la médiation a eu un effet positif et la relation a pu se poursuivre de façon apaisée. Même lorsqu'elle ne débouche pas sur un accord formel, les effets de la médiation sont perceptibles dans la vie quotidienne.



3 EXEMPLES DE MÉDIATION



- 1/ Médiation dans les relations internes aux organisations.
- 2/ Médiation entre les établissements/services et les personnes accueillies/ accompagnées et leur famille.
- 3/ Médiation dans les relations entre organisations.

LE SERVICE CIVIQUE

1/ POURQUOI LE SERVICE CIVIQUE ?

Le réseau Uniopss-Uriopss a souhaité participer concrètement à la cohésion sociale au nom de ses valeurs de solidarité et de citoyenneté, en favorisant l'engagement des jeunes auprès de ses adhérents.

2/ QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?

Le service civique, c'est la possibilité pour un jeune volontaire de s'engager pour une cause d'intérêt général dans un organisme à but non lucratif.

3/ QUELLE EST L'UTILITÉ DU SERVICE CIVIQUE ?

Le service civique favorise la cohésion sociale au niveau national, tout en développant l'engagement des jeunes. Il est vecteur d'insertion sociale et professionnelle pour le jeune. Il permet à l'organisme d'accueil de dynamiser ses activités, d'initier de nouveaux projets, de bénéficier d'un regard extérieur neuf et de créer des liens avec l'environnement en proposant des activités diversifiées.

4/ QU'EST-CE QU'UN VOLONTAIRE ?

Les missions de service civique s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes handicapées). Les volontaires sont des jeunes désireux de mettre leur temps et leurs capacités au service des solidarités, auprès des enfants, jeunes et adultes handicapés, malades, personnes âgées, personnes en situation de précarité, dans un esprit de complémentarité des activités salariées et bénévoles. La durée moyenne d'une mission est de 8 mois et 35h hebdomadaire.

5/ QU'EST-CE QU'UN ORGANISME D'ACCUEIL ?

Il s'agit d'un établissement et/ou service à but non lucratif au service de l'utilité sociale, proposant un accompagnement social, médico-social ou sanitaire et pouvant accueillir un volontaire.

6/ COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE CIVIQUE ?

En qualité d'adhérent de l'Uriopss Île-de-France et/ou de l'Uniopss vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé incluant la formalisation du projet d'accueil, la gestion administrative et contractuelle, la formation des volontaires, l'appui conseil pour le suivi.

7/ LE SERVICE CIVIQUE, ÇA VAUT VRAIMENT LE COÛT ?

L'accueil d'un volontaire nécessite la mise en place d'un tutorat (salarié ou bénévole) afin d'accompagner la réalisation de la mission. La participation aux frais de transport et restauration du volontaire par le versement d'une indemnité mensuelle de 107,58 €.

La majorité des jeunes après le service civique, s'engage dans le bénévolat ou comme salariés dans nos secteurs.



CONTACT

Yonée
THOMAR

Gestionnaire de
l'offre de services
- Formations intra -
Accompagnements - Référente Service
Civique

› Tél.01 44 93 27 15





POUR VOS FORMATIONS, CHOISISSEZ LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS !

Implanté sur l'ensemble du territoire, le Réseau Uniopss-Uriopss unit les associations, des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les solidarités.

La force de notre réseau est d'apporter des réponses adaptées au plus près des besoins et attentes des adhérents grâce à une analyse transversale des politiques publiques nationales et territoriales et à une expertise technique dans tous les domaines d'activités.



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formations adaptée aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- Une connaissance fine des enjeux territoriaux des différents secteurs
- Une double-approche : technique et politique
- Une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (conseillers techniques des Uriopss, juristes, responsables de formation...), proposant :

- De permettre aux salariés d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- D'aider les bénévoles à s'engager et exercer leurs missions
- De mettre en place des prestations sur-mesure, adaptées à tout type de demandes grâce à des formations Intra-établissements
- De faciliter l'accès à la formation par une offre commune proposée partout en France (y compris dans les DOM)

C'est aussi un réseau certifié Qualiopi depuis 2021 gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé, ainsi que pour les financeurs.

2021

67
formations
réalisées

413
personnes
formées

7084
heures /
stagiaires

155
jours de
formation

LE CAMPUS NUMÉRIQUE DU RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS

Simple, interactif et accessible !

La crise sanitaire a changé nos vies. Le numérique a pris place dans le secteur de la formation. De ce fait, le réseau Uniopss Uriopss a mis à profit cette période pour se doter d'un campus numérique de formation à distance.

Nous étoffons donc la palette de nos modalités pédagogiques :

➔ Du 100 % présentiel au 100 % distanciel, en passant par le blended-learning (présentiel enrichi)

Une chose ne change pas : les apprenants restent au cœur de nos formations et de notre attention.

Pour en savoir plus, contactez votre Uriopss.





NOTRE OFFRE DE FORMATIONS



SOMMAIRE

FORMATION CONTINUE

- › Une formation adaptée/une équipe dédiée
- › Santé mentale
- › Gestion - comptabilité
- › Bureautique, informatique
- › Pilotage & gouvernance associative
- › Droit social
- › Droit des personnes
- › Ressources humaines et management
- › Pratiques professionnelles

p. 17 à 24

p. 17

p. 18 à 19

p. 20

p. 21

p. 21

p. 22

p. 22

p. 23

p. 24

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

p. 25

ORGANISATION GÉNÉRALE DES STAGES

p. 26

FORMATIONS DIPLÔMANTES ET CERTIFIANTES

p. 27 à 29



UNE FORMATION ADAPTÉE



Les formations de l'Uriopss Île-de-France offrent la possibilité de partager expériences et méthodes de travail avec des participants venant de différentes associations. Bien entendu, toutes les formations inter peuvent être organisées en intra dans les établissements pour des groupes de 5 à 15 personnes. Dans ce cas les formations intra sont ajustées en fonction des besoins et des attentes des professionnels. Elles peuvent être modifiées dans leurs contenus et/ou dans leur durée. Des formations intra "hors brochure" peuvent être construites sur demande, elles nécessitent une analyse fine du contexte, des attentes et du niveau de formation attendu. Les formations intra permettent de renforcer la cohésion d'équipe et de se centrer sur les problématiques de l'établissement ou du service.

À votre demande, l'Uriopss Île-de-France peut organiser plusieurs formations en distanciel :

- › Le CSE
- › Entretien professionnel, bilan à 6 ans - Entretien annuel : un outil managérial pour la reprise d'activité
- › La comptabilité des CSE
- › Lire et interpréter les états financiers
- › Comprendre l'EPRD
- › L'ANC 2018-06 : Application du nouveau règlement auprès des associations, des fondations et des fédérations (niveau 1)

Retrouvez l'intégralité de notre offre de formations sur notre site offre de services

www.uriopssidf-service.net

En fonction de vos besoins, **toutes les formations INTER peuvent se tenir en INTRA**, dans votre établissement

Plusieurs formations sont co-construites avec **des membres du Club des partenaires et d'autres organismes de formation**

**LE CLUB DES
PARTENAIRES**



Sur demande, l'Uriopss Île-de-France vient en appui à ses adhérents pour identifier leurs besoins de formation et établir un plan de formation.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

CONTACT

Amor
AYOUNI

Responsable de l'offre
de Services



› Tél. 01 44 93 26 90
› a.ayouni@uriopss-idf.fr

CONTACT

Georgette
DEZORET

Gestionnaire de
l'offre de services -
Formations inter



› Tél. 01 44 93 27 02
› g.dezoret@uriopss-idf.fr

CONTACT

Yonée THOMAR

Gestionnaire de
l'offre de services
- Formations intra
- Accompagnements -
Référente Service Civique



› Tél. 01 44 93 27 15
› y.thomar@uriopss-idf.fr



SANTÉ MENTALE



La santé mentale est une composante essentielle de la santé. L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme "un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité". La santé mentale est un bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie et contribuer à la vie de sa communauté. Des facteurs sociaux, psychologiques et biologiques multiples déterminent le degré de santé mentale d'une personne à un moment donné. Ainsi, des pressions socio-économiques, l'exclusion sociale, les discriminations, la violation des droits de l'homme sont des facteurs de risque reconnus pour la santé mentale des individus et des communautés. Par ailleurs, certains profils psychologiques, certains traits de personnalité et des facteurs génétiques peuvent contribuer aux troubles mentaux.

Nous vous proposons depuis 2014 une offre de formation en santé mentale adaptée aux différents âges de la vie : petite enfance, enfance, adolescence, âge adulte et vieillesse. Toutes les formations sont construites sur la base des définitions et du plan d'action pour la santé mentale 2013-2020 de l'OMS.

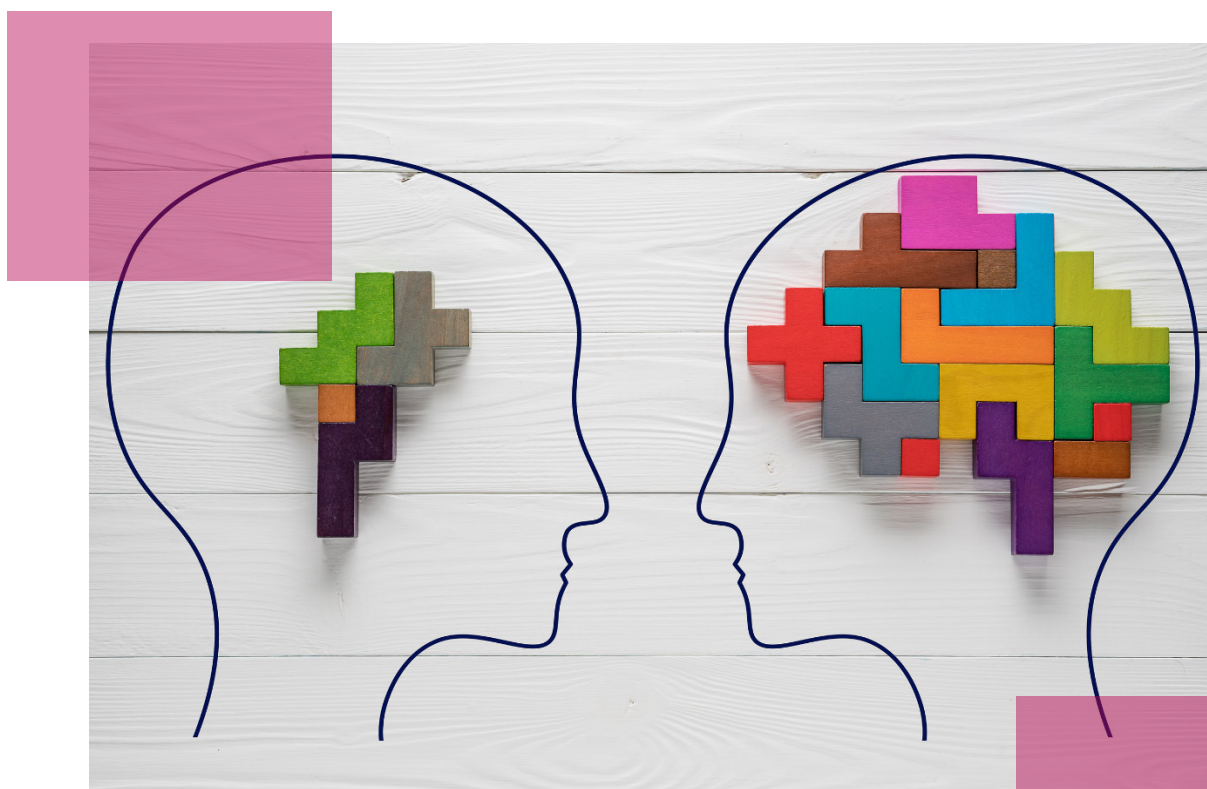
Nos formations en santé mentale sont proposées sous différents formats qui sont complémentaires :

- **Formations ciblées, avec un formateur expert et la participation d'une personne accompagnée :**

- › Vivre avec des troubles en santé mentale (approches et accompagnements).
- › Rencontrer et accompagner les personnes de la rue.
- › Parentalité et accompagnement des familles (focus sur l'aide à un enfant en situation de handicap).

- **Analyse des pratiques pour les professionnels en santé mentale**

Notre offre évolue en fonction des problématiques rencontrées, des besoins des adhérents, de la recherche du nécessaire maillage territorial et du décloisonnement des acteurs. Elle s'inscrit dans les orientations du schéma régional de santé francilien.





SANTÉ MENTALE



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

Le refus de soins cadre législatif et droit du patient	620 € 2 jours	7-10 mars 2023
L'approche Montessori selon Cameron CAMP auprès de personnes âgées atteintes de démence de type Alzheimer	620 € 2 jours	11-13 avril 2023
La résilience et sensibilisation à la vicariance	620 € 2 jours	25-26 avril 2023



EXCLUSIVEMENT EN INTRA

Petite enfance et enfance

Devenir mère, la psychopathologie de la maternité

Les relations précoces père/mère/bébé

L'annonce du handicap et le travail avec les familles

Adolescence

Conduites à risques, addictions et violences à l'adolescence

Sexualité et vie affective à l'adolescence

Adultes et personnes âgées

Déficiência mentale et troubles associés

Sexualité et vie affective des personnes en situation de handicap

Sexualité et vie affective des personnes âgées

Pathologies

Prévention, détection et prise en charge de la personne suicidaire

Le traumatisme et sa prise en charge psychologique

Les troubles du comportement alimentaire : anorexie et boulimie

La maladie psychique dans les structures d'accueil de jour ou d'internat : MAS, foyer de vie, FAM, CITL

Formation bientraitance - Sommes-nous bientraitants ? Enfant / adolescent

La maladie psychique dans l'ESAT: les influences sur le cadre du travail

Postures professionnelles

Analyse des pratiques professionnelles en santé mentale

Les dynamiques de groupes : comment travailler ensemble?

L'ethnopsychiatrie

Prendre en charge les familles en difficulté en s'appuyant sur les apports de la thérapie familiale systémique

Vision interactionnelle systémique des troubles mentaux

La juste distance dans la relation avec les publics accompagnés

La relation d'aide : outils et postures pour accompagner les usagers en difficultés

Comprendre et décrypter la violence des personnes à la rue



GESTION-COMPTABILITÉ



L'OFFRE DU RÉSEAU EN RÉGION

Mettre en œuvre l'analyse financière	1 550 € 5 jours	24-25-31 janvier 2023 et 1er-2 février 2023	En partenariat avec ORCOM LE CLUB DES PARTENAIRES ☆☆☆
L'état des prévisions de recettes et de dépenses - EPRD	620 € 2 jours	15-16 juin 2023	
Élaborer le compte administratif : de la procédure à la mise en pratique	620 € 2 jours	6-7 septembre 2023	
Établir le budget prévisionnel de son établissement ou de son service	620 € 2 jours	7-8 septembre 2023	En partenariat avec ORCOM LE CLUB DES PARTENAIRES ☆☆☆
Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	1 550 € 5 jours	19-20-21 et 28-29 septembre 2023	En partenariat avec ORCOM LE CLUB DES PARTENAIRES ☆☆☆



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

Initiation à la pratique de la comptabilité	1 550 € 5 jours	17-18-19 et 24-25 janvier 2023
CPOM : apprécier l'environnement, le cadre législatif, les enjeux institutionnels et les conditions de réussite de la contractualisation	620 € 2 jours	7-8 février 2023
Approfondir les bases comptables des établissements sociaux ou médico-sociaux	620 € 2 jours	28-29 mars 2023
Le plan de retour à l'équilibre (PRE) en ESMS : de la mise en place au suivi	310 € 1 jour	9 juin 2023
Le risque fiscal au sein des ESMS	310 € 1 jour	5 octobre 2023
Maîtriser le nouveau cadre réglementaire et technique du CPOM/EPRD	930 € 3 jours	11-12-13 octobre 2023



BUREAUTIQUE - INFORMATIQUE



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

Maîtriser les bases du tableur Excel	930 € 3 jours	23-24-25 mai 2023 ou 14-15-16 novembre 2023
Se perfectionner au tableur Excel	930 € 3 jours	14-15-16 juin 2023 ou 6-7-8 décembre 2023
Maîtriser les bases du traitement de texte Word	930 € 3 jours	29-30-31 mars 2023 ou 26-27-28 septembre 2023

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

RGPD : Obligations et pratiques pour une protection des données personnelles dans le secteur médico-social	400 € 1 jour	14 avril 2023
Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social	310 € 1 jour	14 septembre 2023
La mise en conformité RGPD	560 € 1 jour	30 novembre 2023

Retrouvez l'intégralité de notre offre de formations sur notre site offre de services

www.uriopssidf-service.net

En fonction de vos besoins, **toutes les formations INTER** peuvent se tenir en INTRA, dans votre établissements

Plusieurs formations sont co-construites avec **des membres du Club des partenaires** et d'autres **organismes de formation**

**LE CLUB DES
PARTENAIRES**





DROIT SOCIAL



L'OFFRE DU RÉSEAU EN RÉGION

Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif	620 € 2 jours	14-15 mars 2023
CDD, temps partiel : bien utiliser ces différentes formes de travail	620 € 2 jours	12-13 avril 2023
Pratique de la paie dans une association du secteur sanitaire et social	1 550 € 5 jours	5-6 avril et 18-19-20 avril 2023
Sécuriser et accompagner la rupture du contrat de travail	620 € 2 jours	28-29 novembre 2023



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

Organiser le Comité Social et Economique (CSE)	620 € 2 jours	14-15 septembre 2023
Présider le Comité Social et Economique (CSE)	310 € 1 jour	12 octobre 2023

DROIT DES PERSONNES



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

Le droit d'asile : base théorique pour informer les demandeurs	310 € 1 jour	9 juin 2023	En partenariat avec Droits d'Urgence
Droit au logements opposables	310 € 1 jour	29 septembre 2023	En partenariat avec Droits d'Urgence



RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT



L'OFFRE DU RÉSEAU EN RÉGION

La gestion des conflits	620 € 2 jours	5-6 octobre 2023
Entretiens annuels, entretiens professionnels	620 € 2 jours	7-8 novembre 2023
Recruter : de la préselection des candidats à l'intégration du salarié	620 € 2 jours	14-15 novembre 2023



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

Développer le pouvoir d'agir	620 € 2 jours	22-23 février 2023
Osez le management bienveillant	620 € 2 jours	16-17 mars 2023
La communication non violente : savoir communiquer de manière bienveillante	620 € 2 jours	1-2 juin 2023
Formation tuteurs	620 € 2 jours	27-29 juin 2023
Manager dans un contexte de changement	930 € 3 jours	9-10-19 octobre 2023



PRATIQUES PROFESSIONNELLES



L'OFFRE DU RÉSEAU EN RÉGION

Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité	620 € 2 jours	25-26 mai 2023
---	------------------	----------------



EN PLUS DANS VOTRE URIOPSS

La gestion du stress dans les ESMS	620 € 2 jours	9-10 février 2023	
Prise de parole en public	620 € 2 jours	16-17 février 2023	
Gestion du temps	310 € 1 jour	7 mars 2023	
Principes et dynamiques de l'intelligence collective	620 € 2 jours	8-9 mars 2023	
Animer un atelier d'écriture	1240 € 4 jours	6-7-13-14 avril 2023	En partenariat avec Association Française des aidants
Comprendre et gérer les conduites addictives	620 € 2 jours	20-21 avril 2023	En partenariat avec Association Française des aidants
Activités autour du livre	310 € 1 jour	11 mai 2023	En partenariat avec Association Française des aidants
Lecture à voix haute	620 € 2 jours	5-6 juin 2023	En partenariat avec Association Française des aidants



EXCLUSIVEMENT EN INTRA

Séances d'analyse des pratiques



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site offre de services WWW.URIOPSSIDF-SERVICE.NET

STAGES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Numéro de déclaration : 11.75.00453.75 - SIRET : 784 412 710 000 47

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom de la structure _____ N° d'adhérent _____

Téléphone _____

Email professionnel _____ @ _____

Obligatoire pour l'envoi de votre convocation

Email personnel _____ @ _____

Adresse complète _____

Nom et adresse d'envoi de la convention et de la facture (si différents) _____

Par quel support avez-vous découvert ce(s) stage(s) ?

☐ Brochure

☐ Site web Offre de services

☐ Emailing

☐ Autre (merci de préciser)

STAGIAIRE(S)

Civilité	Nom & Prénom	Fonction	Email	Stage demandé	Dates

Nom du responsable

Signature



Document à retourner rempli et signé à **URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE - FORMATION**
Maison des Associations de Solidarité 16, rue des Terres au Curé - 75013 Paris
RENSEIGNEMENTS AU 01 44 93 27 02 OU SUR WWW.URIOPSSIDF-SERVICE.NET



ORGANISATION GÉNÉRALE DES STAGES

NOS OFFRES DE FORMATION

LES FORMATIONS DE L'URIOPSS IDF SONT RÉSERVÉES AUX ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Des formations inter-établissements et services

Elles sont centrées sur un domaine et ses techniques, à l'intention des équipes de direction, des personnels et bénévoles d'association.

Des formations Intra

Des actions de formation "sur mesure" : l'équipe du service formation, à votre demande, analyse avec vous la transposition et l'adaptation des formations inter-établissements, ou en construit, en fonction de vos besoins dans votre établissement ou service.

Des formations en Intra-associations

Formations sur mesure réalisées à destination de structures rassemblant plusieurs personnes morales dans la perspective d'une coopération.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

FORMATION INTER

Georgette DEZORET

Gestionnaire de l'offre de services - Formations inter
g.dezoret@uriopss-idf.fr

01 44 93 27 02

FORMATION INTRA

Yonée THOMAR

Gestionnaire de l'offre de services - Formations intra -
Accompagnements - Référente Service Civique
y.thomar@uriopss-idf.fr

01 44 93 27 15

INFORMATIONS PRATIQUES

N° de déclaration : 11.75.00453.75

N° de SIRET : 784 412 710 000 47

› Horaires

9H30 - 17H30

(accueil à partir de 9H15)

Sauf les vendredi : 9H00 - 17H00

› Lieu

Il est précisé sur la convocation qui vous sera adressée au plus tard 15 jours avant le début du stage.

CONDITIONS GÉNÉRALES

› 1. Stages inter-établissements

. Inscription

La demande d'inscription se fait sur le site offre de services www.uriopssidf-service.net ou par écrit. L'inscription est validée par la convention signée (en double exemplaire) et le règlement du stage.

. Annulation

Tout stage commencé est dû. Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 15 jours avant le début du stage, il sera alors remboursé. En cas de non-respect de ce délai, le montant intégral du stage est dû. En cas de force majeure (maladie/pièce justificative), un remboursement ou d'autres dates vous sont proposées dans la mesure du possible. Le déroulement effectif du stage est lié au nombre de participants : l'Uriopss Île-de-France se réserve le droit de reporter ou d'annuler un stage jusqu'à trois jours avant la date prévue.

. Tarif / paiement

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme, en euros, toutes taxes comprises. Les frais de restauration ne sont pas compris dans le tarif du stage.

› 2. Montage des stages intra ou intra-associations :

Pour toute demande, prendre contact avec le service formation. Un projet est élaboré et transmis. Une fois le projet accepté, une convention en double exemplaire est établie et signée entre les parties avant la formation, qui spécifie notamment le tarif, le lieu, les horaires et les modalités de paiement.

› 3. Information préalable aux stagiaires :

Avant son inscription définitive, sont envoyés pour le stagiaire la fiche de formation avec les objectifs de la formation, le programme, les méthodes pédagogiques, les modes d'évaluation, les horaires et lieu, les titres et qualités du formateur, ainsi qu'un règlement intérieur (pour les formations organisées à l'Uriopss Île-de-France).

› 4. Organisation administrative :

. Une feuille d'émargement est signée par les participants au stage et par le formateur par demi-journée.

. Une attestation de formation est délivrée en fin de formation (conformément à l'article L.6353-1 al.2 du Code du travail) en double exemplaire. Un exemplaire est destiné au stagiaire, l'autre est destiné à l'employeur pour la prise en charge de la formation par l'OPCO.

. Une fiche d'évaluation de l'action de formation est remplie par le stagiaire en fin de formation et remise à l'Uriopss Île-de-France.



LES FORMATIONS DIPLOMANTES ET CERTIFIANTES

Conformément à la réforme de la formation professionnelle continue, l'Uriopss Île-de-France met en place des formations diplômantes et certifiantes afin de répondre aux besoins de ses adhérents. Le développement de ces formations sera progressif et évoluera en fonction des besoins et enjeux du secteur social et médico-social.

FORMATIONS POUR DEVENIR MANAGER OU DIRIGEANT EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)



EXPERT/E EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- › Niveau I RNCP / 7 européen
- › Parcours complet 14 mois (cours vendredi soir + samedi)
- › Accessible par module (4 au total)
- › Accessible par la VAE (20h répartis sur 12 mois)
- › Formation éligible au CPF

Débouchés :

Directeurs d'entreprise ou d'établissement d'économie solidaire (SIAE, ESAT...) / Directeurs de structure sociale ou médico-sociale / Porteur de projet / Futur entrepreneur / Formateur international / Directeur d'ONG / Concepteur-développeur projets ESS...

CHEF/FE DE PROJET SPÉCIALISÉ/E EN ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- › Niveau II RNCP / 6 européen (équivalent CAFERUIS)
- › Parcours complet 12 mois (cours vendredi soir + samedi)
- › Accessible par module (4 au total)
- › Accessible par la VAE (20h répartis sur 12 mois)
- › Formation éligible au CPF

Débouchés :

Cadre intermédiaire / Manager d'un service d'intervention sociale / Porteur de projet ou Chef de projet dans une ONG / Manager dans une entreprise sociale (SIAE, ESAT...) ou médico-sociale...

RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

FACULTÉ LIBRE D'ÉTUDES POLITIQUES ET EN ÉCONOMIE SOLIDAIRE, FLEPES-INITIATIVES

Créée en 2012, la FLEPES-INITIATIVES, est au service du développement humain et solidaire par le moyen de la formation tout au long de la vie, de la professionnalisation des étudiants, de la valorisation intellectuelle des acteurs confirmés.

Elle privilégie l'esprit d'innovation et le perfectionnement à l'intérieur de l'existant politique et social constitué, elle encourage la créativité solidaire au sein de la complexité contemporaine. La FLEPES-INITIATIVES prend appui sur une articulation rigoureuse entre la pédagogie professionnalisante et la pédagogie universitaire.

La FLEPES-INITIATIVES propose les formations suivantes :

Economie sociale et solidaire

- › Expert/e en économie solidaire (niveau I RNCP)
- › Chef/fe de projet spécialisé/e en économie solidaire (niveau II RNCP)

Etudes politiques

- › Laïcité, religions et médiation
- › Les techniques de médiation dans l'accompagnement social

Formation continue

- › Formations sur site
- › Accompagnements VAE

Informations complètes sur
www.initiatives.asso.fr



FORMATIONS CONCUES POUR SOUTENIR ET ENRICHIR LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE



QUELQUES EXEMPLES DE THÉMATIQUES

Monter un projet d'écologie en travail social

- › Les implications de la crise écologique globale, réflexions récentes en théorie du travail social ainsi qu'un panorama de pratiques existantes dans différents champs du travail social.
- › Un accompagnement méthodologique au montage de projet dès le diagnostic de la situation locale, ses enjeux et impacts sociaux, au projet pour la mise au travail un projet de leur choix.

Les clés de compréhension des addictions

- › Usages de substances psychoactives et leur impact dans la sphère sociale et relationnelle.
- › Accompagner les publics par une approche expérientielle : posture professionnelle, création d'outils.
- › Réflexion sur sa pratique, partage d'expérience et construction de solutions aux problématiques posées.

Formation des tuteurs et des maîtres d'apprentissage

- › Le tutorat du site qualifiant : enjeux et missions
- › Construction d'un parcours apprenant : outils, lien entre la théorie et la pratique
- › Evaluation en formation pratique : mesurer les acquis et la progression

Projet à impact social : mobilisation des acteurs-relais et prise en compte de la pluralité

- › Innovation sociale et Economie Sociale et Solidaire
- › L'impact social dans le processus d'ingénierie sociale
- › Ethique et enjeux de la médiation
- › Politiques publiques versus innovation sociale
- › Stratégies de gouvernance : choix social, participation citoyenne, démocratie
- › La dimension créative de l'action, conflits et hétérotopie

Laïcité, médiations et territoire

- › Genèse, mise en œuvre et actualité de la loi de 1905
- › Conflit et conflits de normes convictionnelles
- › Conflits et médiation dans une culture religieuse contemporaine
- › Prévention primaire et politiques publiques
- › Clinique de prévention de la radicalisation
- › Comment se croisent « Laïcités » et « Territoires » ?
- › Les manières d'habiter : formes territoriales – pratiques de solidarité – focalisations identitaires – propriétés sociales
- › Module 4 - Développement d'un projet en ESS dans son environnement, son territoire : de l'identification du besoin au projet.

L'INSTITUT SUPÉRIEUR TECHNIQUE EN TRAVAIL SOCIAL ET LA FACULTÉ

INITIATIVES sont un centre de formation privé à taille humaine, habilité par l'État et enregistré au Rectorat pour dispenser des formations professionnelles de l'économie solidaire et du secteur médico-social.

Depuis sa création en 1989, Initiatives a formé plus de 10 000 personnes aux métiers médico-sociaux sur ses deux sites de Paris sud et Montpellier.

Nous avons à cœur de favoriser l'acquisition des compétences professionnelles du secteur social et de l'ESS, avec l'esprit d'innovation et de créativité solidaire.

Cursus certifiants et diplômants :

- › Surveillant de nuit qualifié
- › Maître de maison
- › Accompagnant éducatif social
- › Moniteur éducateur
- › Caferuis
- › Chef de projet spécialisé en économie sociale et solidaire
- › Expert en économie solidaire

Formations sur site :

- › Création de réponse sur mesure, en lien avec le besoin identifié
- › Exemple de module ci-contre
- › Analyse de pratique professionnelle

Accompagnements VAE :

- › Tous les diplômes du secteur social

Selon les cursus, nos formations sont ouvertes avec le financement régional, Pôle emploi, en contrat d'apprentissage ou autre financement de professionnalisation.

INITIATIVES PARIS SUD

43, bd Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE
RER B : BOURG-LA-REINE (200 m)
01 41 13 48 23
formation.paris@initiatives.asso.fr

INITIATIVES MONTPELLIER

3 rue des Pins - 34000 MONTPELLIER
T3 : SAINT-DENIS (200 m)
04 67 66 70 65
formation.montpellier@initiatives.asso.fr



MASTER DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES ÉTABLISSEMENTS ET DES SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE



Cette formation vise la montée en compétences des professionnels aux fonctions de RAF ou DAF, et ceci dans le contexte spécifique des établissements sociaux et médico-sociaux, de la recherche d'un pilotage performant dans l'ESS, et d'une modification des modalités de gouvernance. Bénéficiez d'une formation par l'action et la production d'outils de gestion adaptés au secteur social et médico-social, de ressources théoriques et méthodologiques transmises par des universitaires, des professionnels et des experts-comptables et de rencontres avec des acteurs impliqués, des représentants du secteur social.

1ère année du Master DAF des établissements et des services sociaux et médico-sociaux

PROGRAMME

- › Questions sociétales
- › Connaissance du secteur professionnel
- › Droit social, gestion, management
- › Analyse du travail et des organisations
- › Conception et conduite de projets
- › Initiation à la recherche

CALENDRIER

3 à 5 jours de formation par mois, de janvier à octobre

CONTACT

UPEC, Faculté SESS-STAPS > fc.sess-staps@u-pec.fr / 01 45 17 44 92

2ème année du Master DAF des établissements et des services sociaux et médico-sociaux

PROGRAMME

- › Questions sociétales
- › Partenariat, réseau, territoire
- › Pilotage d'organisation
- › Langages et outils
- › Mémoire de recherche

CALENDRIER

3 à 5 jours de formation par mois, de janvier à octobre

CONTACT

UPEC, Faculté SESS-STAPS > fc.sess-staps@u-pec.fr / 01 45 17 44 92



Retrouvez l'intégralité de notre offre de formation sur notre site
offre de services **www.uriopssidf-service.net**

**LE CLUB DES
PARTENAIRES**
★ ★ ★



NOS PARTENAIRES EXPERTS

L'Uriopss Île-de-France anime depuis 2011 un **Club des partenaires** regroupant des organismes prestataires de services, intervenant de façon privilégiée dans le secteur associatif sanitaire, social et médico-social.

Les membres du Club des partenaires - cabinets d'avocats, cabinets d'expertises comptable, mutuelles, spécialistes de l'immobilier, éditeurs de logiciel, courtiers en assurance, banques, etc. - sont parties prenantes de l'ensemble de l'offre de services proposée aux adhérents de l'Uriopss Île-de-France.

LEURS ACTIONS

- › Animation des formations
- › Co-conception et animation des événements
- › Accompagnements individualisés
- › Interventions lors des Rencontres Territoriales
- › Expertises et soutien financier des projets portés par les adhérents
- › Soutien des projets de l'Uriopss au bénéfice des associations et des personnes qu'elles accompagnent





Maison des Associations de Solidarité
16 rue des Terres au Curé - 75013 Paris
Tél. +33(1) 01 44 93 27 00

www.uriopss-idf.fr
www.uriopssidf-service.net

